

L214 publie une nouvelle fois une vidéo choc sur YouTube

Cette fois, il s'agit d'une exploitation de canards dans les Pyrénées-Atlantiques. Le député Cazeneuve publie un communiqué en soutien à la filière foie gras



L214 publie une nouvelle fois une vidéo choc sur YouTube

À chacun de se faire son opinion !

Le collectif de défense des animaux L214 Éthique et Animaux montre les conditions de vie, de transport et d'abattage des animaux en s'appuyant sur des enquêtes filmées et accompagnées d'informations sourcées, soulève des questions éthiques reposant sur des arguments étayés et propose des solutions à mettre en œuvre aux niveaux politique et individuel.

Communiqué de presse de L214

L214 diffuse, ce jeudi 20 août, des images tournées, début août, dans un bâtiment abritant des canards de Barbarie, sur un site de reproduction de canards utilisés pour le foie gras, situé à Lichos, dans les Pyrénées-Atlantiques. C'est un ancien employé qui a alerté l'association de la situation : des conditions de vie « effroyables » pour les palmipèdes, mais aussi des conditions de travail « épouvantables » pour les salariés. Le couvoir rattaché à ce site fait partie de ceux fournissant la filière IGP « Canard à foie gras du Sud-Ouest ».

Rarement, dans un élevage, les images ont été aussi révoltantes et répugnantes. Souffrance des animaux, risques sanitaires, atteintes à l'environnement : L214 demande, pétition à l'appui, la fermeture urgente et définitive du site et un audit généralisé de l'ensemble des élevages de reproducteurs et couvoirs de la filière foie gras.

L214 dénonce une horreur que l'association juge absolue : extrême souffrance des animaux, cadavres en putréfaction, sol recouvert d'excréments. Pour L214, cet élevage de canards reproducteurs pour le foie gras IGP du Sud Ouest doit fermer définitivement. Pour activer cette fermeture, une pétition a été mise en ligne.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation qui avait appris l'existence de cette vidéo, a réagi rapidement hier, le 19 août, sur Twitter : "Dès que j'ai eu connaissance de la situation dans l'élevage en Pyrénées-Atlantiques, j'ai immédiatement diligenté une enquête, complétée par une visite vétérinaire". Julien Denormandie a indiqué qu'il demandait au préfet une "mise en demeure" de l'élevage en question pouvant aller "jusqu'à une suspension d'activité". "En parallèle, une procédure judiciaire est ouverte" a précisé le ministère dans un communiqué de ce jeudi 20 août, estimant néanmoins que ce cas "isolé" ne "saurait être généralisé".

Communiqué de Jean-René Cazeneuve, député du Gers

Les images publiées montrant des conditions inacceptables d'élevage dans une exploitation de canards des Pyrénées-Atlantiques sont profondément choquantes.

Les services de l'État se sont immédiatement mobilisés pour expertiser cette exploitation et ont pu immédiatement constater certains actes de maltraitances qui sont désormais entre les mains de la justice. Ces images sont inacceptables, mais cet acte isolé ne doit en aucun cas être utilisé pour jeter l'opprobre sur toute une profession.

Je tiens ici à apporter tout mon soutien à l'immense majorité des producteurs avicoles, qui font un travail remarquable, tout particulièrement dans notre département. Suite aux crises d'influenza aviaire, les professionnels se sont collectivement mobilisés pour réaliser un bond en avant conséquent en termes de bien-être animal et de biosécurité, avec des exigences sanitaires parmi les plus strictes du monde.

De plus, si on ne peut hélas que constater la vérocité et la violence des images publiées, je ne peux que regretter que des associations s'autorisent à pénétrer illégalement sur les exploitations des éleveurs.

C'est le rôle des services de l'État qui doivent être mobilisés sur ces actions de contrôle afin que de tels dérives, marginales mais intolérables, soient fermement condamnés, au nom du bien-être animal mais également de tous les éleveurs qui travaillent avec passion et responsabilité.